

Flash FFAM N° 110 – 14 décembre 2011

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 09 64 198 310 ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES

DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM
créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association!

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

A toutes et à tous, JOYEUX NOËL & JOYEUSES FÊTES de Fin d'Année !

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

prochain bureau le 21 janvier, prochain CA le 17 mars

Fonds d'interventions : Face à une administration dont certains membres, hiérarchiquement élevés, disent clairement chercher l'affrontement judiciaire, tout en sachant que beaucoup de propriétaires de seuils et moulins n'en auront pas les moyens financiers, l'AG 2011 de la FFAM a acté la création d'un fonds de solidarité alimenté par les dons des adhérents. Que tous les donateurs qui se sont déjà manifestés en soient remerciés.

Les menaces se précisant, notamment à propos des projets de classement des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. A titre indicatif, un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, nécessite entre 3 500 et 5 000 euros. Deux actions sont d'ores et déjà engagées, validées par le conseil d'administration.

La FFAM représente plus de 6 000 membres attachés à ce patrimoine exceptionnel que sont nos moulins. Il est indispensable que nous nous mobilisions tous, chacun en fonction de ses moyens, pour que ce patrimoine ne soit pas démantelé sous des prétextes fallacieux. Nous demandons impérativement à ce que tous les responsables d'association relaient cet appel sans relâche, auprès de leurs adhérents, amis des moulins, en insistant sur sa nécessité. A diffuser par mailing, site web, bulletin périodique, etc. Les associations peuvent elles aussi participer, la FFAM remercie celles qui ont envoyé un chèque.

Plus d'infos sur www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf

adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org

L'assemblée générale des membres de la FFAM aura lieu le dimanche 29 avril à Reims (Marne). 2012 est une année d'élections pour le renouvellement de la moitié du conseil d'administration... Une modification des statuts proposée à l'unanimité par le CA réuni le 3 décembre donnera lieu à la convocation d'une AG extraordinaire, il est proposé de passer le nombre d'administrateurs de 15 à « entre 15 et 20 », pour tenir compte du développement de la FFAM passée d'une trentaine d'associations affiliées à presque 100.

Venez mettre vos compétences au service de la FFAM, faites acte de candidature dès maintenant ! Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos légitimes questionnements en toute transparence...

Le Congrès FFAM 2012 se tiendra à Reims (51) du vendredi matin 27 avril au dimanche 29 après le déjeuner de midi, accueil par nos amis des moulins marnais AMM, prolongations lundi 30 avril. Une conférence est prévue le vendredi 27 dès le début d'après-midi (accueil de 10h à 13h, déjeuner en option). L'AG se tiendra le dimanche 29 matin, visites le samedi. Prolongations en option dimanche après-midi et lundi. Prix par personne en chambre double pour « congrès du vendredi après déjeuner jusqu'au dimanche après déjeuner » hors options = 260 €. Hébergement hôtel 3 étoiles en centre ville, face à la gare TGV, parking VP Vinci payant. Bulletin d'inscription en ligne début janvier. Nombre de places limité.

Revue Moulins de France, Tarifs inchangés pour 2012 (abonnements, annonces, encarts publicitaires) cf tarifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html. Pensez à vos renouvellements d'abonnements (les bulletins 2012 seront en ligne mi-novembre), et pour les dirigeants d'associations pensez à jumeler adhésion à l'association et abonnement. Vous avez reçu par mail la liste de vos adhérents qui ont reçu la revue pour 2011, cette liste est à valider, et à actualiser pour le routage du n° de janvier. Les listes d'abonnés sont à transmettre au plus tard chaque fin de trimestre, et au fur et à mesure pour les nouveaux abonnés afin qu'ils puissent recevoir rapidement les n° déjà parus (cf [Sommaires des séries annuelles](#)).

Associations affiliées : Vous recevrez prochainement l'appel à cotisation 2012, merci de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération ! Le bureau rappelle la définition d'une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM : association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf [article 2 des statuts FFAM](#)). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, quel qu'en soit le nombre et sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évolué- entrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex ARAM dont la définition a été élargie). Attention : les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent pas bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Il en serait de même pour les adhérents d'une association de propriétaires (= répondant à la définition d'une association territoriale) qui adhéreraient à une autre association territoriale affiliée, plusieurs associations territoriales étant susceptibles de coexister dans un même département ou une même région.

Les Journées des Moulins 2012 auront lieu les 16 et 17 juin (officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun). Les journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent la cuisine, les terroirs et les savoir-faire ! Thème particulièrement riche pour les moulins...

IMPORTANT La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se feront donc comme les années précédentes via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les ALAM et les membres individuels). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de bien faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, etc. Un envoi groupé sous fichier excel des inscriptions moulins sera transmis à Patrimoine Environnement en fin de campagne. Les inscriptions seront ouvertes de début janvier à fin mars.

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Partenaire des Journées du Patrimoine de Pays, grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels.

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, **Brefs descriptifs** sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cixex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY direction@moulinsdefrance.org. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011. Comme chaque année la fédération a édité pour son congrès deux timbres La Poste représentant un moulin du Jura. Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité. La planche de 10 timbres 11 € + port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

JURIDIQUE

Dans le cadre de la "Mission de Diagnostic sur la mise en œuvre du PARCE (Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique) confiée au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)", Annie Bouchard et Jean-Marie Pingault ont été reçus au ministère de l'Ecologie le 6 décembre. La mise en place de cette mission a été décidée lors de notre entretien au Ministère le 31 août, consécutivement aux observations que nous avons faites relativement aux problèmes rencontrés sur le terrain au sujet de l'interprétation de la réglementation par les agents chargés de l'appliquer. Nous avons été informés

oralement le 23 novembre sur le Salon des Maires, par Mme Odile Gauthier, de la désignation en octobre de 2 hauts fonctionnaires chargés de cette mission, et officiellement par mail en milieu de semaine dernière. Le RV a été fixé par contact téléphonique « dans les meilleurs délais » en fonction des disponibilités de chacun.

[Des représentants de la FFAM ont été reçus par M. Berteaud, au MEDDTM le 31 août](#)

[Y a-t-il une discontinuité écologique ?](#) De l'importance des ouvrages sur les cours d'eau, Loup Francart, 20 p., 09/2011.

Pour constituer votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin à eau www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, avec en bas de dernière page quelques liens utiles.

à lire absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France - SPPEF lance le 23^e concours pour la sauvegarde du patrimoine (ex concours des municipalités). Ce concours national, soutenu par le ministère de la culture et de la communication, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, la Fondation du Patrimoine, le Groupe PRO BTP a pour objet d'encourager les initiatives locales ayant contribué à garder le caractère particulier de leur commune ou à assurer la mise en valeur du patrimoine dans toute sa diversité. Ouvert aux municipalités et aux associations des communes de moins de 10 000 habitants, qui ont œuvré pour la restauration, la réutilisation ou la mise en valeur du patrimoine en respectant le caractère historique et architectural des lieux, l'extension ou restructuration en prenant en considération les bâtiments existants ; ces actions favoriseront éventuellement l'animation, le tourisme, l'emploi, le maintien ou le renouveau du savoir-faire ancien dans le respect de l'esprit des lieux. Les moulins sont éligibles dans la mesure où ils satisfont aux autres conditions. Un jury national composé de représentants de tous les donateurs du concours ainsi que de membres et bénévoles de la SPPEF décidera de l'attribution des prix et des diplômes suivant les conditions fixées par le règlement. **Dossier de candidature à adresser avant le 31 décembre 2011.** Remise officielle des prix en mars/avril 2012.

Renseignements auprès de Florence Roux-Courtois au 01 47 05 37 71 florence.rouxcourtois@gmail.com

ns14.freeheberg.com/~sppef/images/phocadownload/concours_municipalites/formulaire_participation_23eme.doc

[Le nouvel aménagement scénographique du moulin Russon à Bussy-Saint-Georges \(77\)](#) a été inauguré le 14 septembre dernier. Toujours en activité, à des fins pédagogiques et culturelles, le moulin Russon, sur la vallée de la Brosse, est l'un des rares moulins conservés et le seul moulin à eau ouvert au public de Seine-et-Marne. Visite libre et gratuite. Plusieurs ateliers y sont régulièrement organisés pour les groupes scolaires afin de découvrir le domaine de la meunerie et les secrets que cache ce lieu qui a conservé son mécanisme d'antan.

Contact : Office de Tourisme de Marne-et-Gondoire Tél : 01 64 02 15 15 Courriel officedetourisme@marneetgondoire.fr Site Internet : www.marneetgondoire.fr/Le-moulin-Russon.html

Le moulin de la Providence, Le Croisic (44) est en cours de restauration par la société des Amis du Croisic, en accord avec la Ville propriétaire. Situé dans la partie communale du parc de Penn Avel, ce moulin tour doté d'ailerons à voiles est un modèle tardif du XIX^e siècle. La toiture en bardeaux de châtaigner a été posée jeudi 8 décembre par l'entreprise Croix. [Souscription Fondation du Patrimoine en cours.](#)

PUBLICATIONS, LECTURES...

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication

[CD supplément au n° 88 de la revue Moulins de France](#), audios et diapos des [conférences du congrès FFAM 2011.](#)

[Après le Colloque international du patrimoine industriel de Belfort : le résumé des communications](#) est disponible en ligne. Co-organisé du 21 au 24 septembre 2011 par le laboratoire Récits de l'UTBM, la Direction générale des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication et le CILAC (Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel).

"**Tournez Moulins**", Cette publication éditée par le Musée d'Archéologie du Jura et le Centre Jurassien du Patrimoine, dans la collection Jura & Patrimoine accompagne l'exposition *Tournez moulins! Céréales, moulins & fours du Jura - Ve-XVII^e siècles*, conçue et réalisée par le Musée d'Archéologie du Jura. Jusqu'au 15 janvier 2012, Musée des Beaux-Arts, Place Philibert de Chalon 39000 Lons-le-Saunier. Tél. : 03 84 86 11 73. Contact : musee.archeologie@ville-lons-le-saunier.fr www.musees-franchemont.com. Au travers des découvertes réalisées dans le Jura et la vallée de la Saône, en particulier sur le tracé de la ligne LGV, le public découvrira toutes les étapes qui permettent d'obtenir du pain à partir des céréales, du Néolithique à l'époque moderne : récolte, stockage, battage, mouture, fabrication et cuisson.

Les énergies renouvelables, aujourd'hui et demain, coordonné par Jean Hladik, 528 pages, [Editions Ellipse](#), 17,5x24, juin 2011, ISBN 9782729864484. 28 €. Chapitre sur l'hydraulique par Henry Adam.

[Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 4, Canton de Bergues, par Jean Bruggeman Cf Flash 107.](#) Impression noire et quadrichromie. Couverture cartonnée. Paru fin novembre, prix 65€. Ouvrages à retirer au siège de l'ARAM-Musée des Moulins, rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq, Tél 03.20.05.49.34 jeanbruggeman@nordnet.fr Frais d'envoi par la poste 9€ (France métropolitaine), Europe 20€. Chèque à l'ordre de l'ARAM N-PdeC.

[Crime au moulin](#), de Jean-Claude Gaillard et Ali Aissaoui, cf Flash 107. Paru le 30/11, Prix 15€ hors port.

[Histoires du pain, des fours et des moulins, du Poitou-Charentes, des Hautes Pyrénées et du Monde](#), 216 pages (60 pages sur les moulins), [Jean-Luc Herpin](#). 21x27. Paru fin novembre, Prix 34 €. Port 4,50 €.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

[Clin d'œil du moulin de Librecy](#), Association le-moulin-de-librecy, décembre 2011. Les moulins des crêtes pré-ardennaises, conférence, exposition, projet d'ouvrage.

[La vie des moulins du Quercy n° 56, octobre/novembre 2011](#) Edito par Bertrand Puel. Ailes en croix. Mot du président par J. Chavanon, Bassin Adour-Garonne. Calendrier activités 2011. Les roues des moulins à eau, par René Pezet. Balade d'automne dans le Tarn, par R Pezet. Mécénat pour la restauration du moulin de Boisse par Th. Rességuier. Bilan JPPM 2011 par R Agrech. Association Patrimoine rural Hautes-Pyrénées, notre partenaire pour la JPP-JM 2011. Reportages aux moulins St Géraud de Labarthe et de Saillagol à St-Projet (82), pendant la JPPM, par B Puel. Vie de l'association. Les nouvelles de la FFAM. Association « Vivre Bouluech ». La Planète des Moulins.

[C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n°45, décembre 2011](#) Edito du rédacteur Bernard Leprêtre. Agenda. Schéma Régional Climat Air Energie de Basse-Normandie. Lettre ouverte FFAM aux candidats à l'élection présidentielle. Salon international du Patrimoine Culturel à Paris. Fonds d'interventions FFAM. Dimanche des moulins du 11 septembre 2011 dans la vallée de la Vire (14). Moulin à vendre (61). Amis des moulins de Mayenne en visite à Vimoutiers(61). Le bocard, machine à piler, par B. Derivry. Salon des Maires. Plan Climat Energie en Pays d'Ouche (61). Cotisations 2012. AG à Vimoutiers (61) le 24 mars.

[Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n°16 décembre 2011](#). La cuivrierie de Cerdon : une longue histoire, un avenir incertain, par Jean Game. Classement des cours d'eau, le point dans l'Ain. Quelques-unes de nos actions en 2011. La Journée des Moulins en images. Balade en Bresse bourguignonne par Jean Game. Patrimoine, le moulin de Tallard (suite), par Jean Game. Moulin Gaud, un peu d'histoire (AD). Technique : dent et alluchons, par Jean Convert. Glossaire : roue à aubes ou à augets, par Jean Convert. Le moulin mystère (suite). Moulins corses, schémas. Nos adhérents réunis. Nouvelles brèves.

[Moulins d'hier et d'aujourd'hui, publication de l'Association régionale des Amis des moulins des Pyrénées centrales, n° 39 novembre 2011](#). CR du CA du 1/9. CR de la journée des moulins du 19/6/2011 à Péguilhan. Renouvellements des cotisations et abonnements. Informations sur la réalisation d'une plaquette d'identification des moulins de l'ARAM des Pyrénées centrales. Fonds d'intervention FFAM. Encart 12 pages : Contexte législatif appliqué à la petite hydraulique.

[Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde, bulletin n°57, décembre 2011](#) Editorial du président GH Penet. Une muselière ? par GH Penet. CR du forum de Nature Environnement à Tours le 7 octobre. l'AG. Sortie d'automne dans le Ligeillois, par Françoise Bouillon. Calendrier 2012. Les castors du barrage par Ryan De Vries, Pennsylvania. Nouvelles des moulins chez nos voisins. Fonds d'intervention FFAM. Photos.

[Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°5, novembre 2011](#), bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne), octobre 2011. Edito du trésorier Claude Perret, sur la problématique du classement des rivières. Revue de presse. Sélection de Liens utiles.

[Le Courrier de l'Arias](#), bulletin des Amis de l'Arias, n° 70 décembre 2011. Les chantiers. Les débits. Nouvelles des castors de la Riasse. Le salon des maires, par F. Bouillon. Le saviez-vous, chronique de L Legeas.

SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERT UN SITE OU UN DOCUMENT

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...